

**MAIRIE
DE
LA SALVETAT-PEYRALES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le deux juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Salvetat-Peyralès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur MARTY Paul, Maire.

Date de la convocation : 26/06/2020

Date d'affichage : 26/06/2020

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Paul MARTY, Joselyne EVANNO, David MARRE, Caroline MERIOT, Jean MONTAT, Marie-Christine ANGEVIN, Nathalie PRADELS, Pascal WILLEMS, Jérôme JASON, Francine MAIA, Pierre MAUREL, Fernand CANTAGREL, Marie-Anne BALLIEU, Aline BASTE.

Absent : Thierry VERGNE

Procuration : Thierry VERGNE à Caroline MERIOT

Secrétaire de séance : David MARRE

Objet : TARIF DES CONCESSIONS CIMETIERE AU 01/08/2020

N° d'ordre : 2020-039

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conseillers décident d'augmenter le prix des concessions de cimetière, qui reste très bas, comparativement aux autres communes. Le prix actuel au m² pour une concession perpétuelle est de 50 €. Il propose de le passer à 100 € le m².

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

- Décide de fixer un tarif de 100 € pour une concession perpétuelle à compter du 1^{er} août 2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à La Salvetat-Peyralès, le 2 juillet 2020

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en préfecture le 06/07/2020, de la publication le 06/07/2020